

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2017

Urbanisme

- 1) GAEC Le Plâne : déclaration préalable, création d'un tunnel/abri 19.50m x 9.30m x haut 3.99m, couleur gris. Comme c'est un bâtiment agricole, temps d'instruction plus long (2 mois au lieu d'1). Avis favorable.
- 2) Nathan Anouk : déclaration préalable, installation système solaire photovoltaïque (intégré dans la toiture). Déjà acceptée par la DDT.
- 3) Brognet Christian : modification limite de propriété, par rapport au permis de construire (extension véranda). C'est pour se mettre en conformité selon le code civil. Avis favorable.
- 4) Marcq Philippe, La Motte (ex maison de Marie-Laure Calvel) : pose de 2 vélux. Avis favorable.
- 5) ZAE, garage Renault. Rendez-vous avec le CAUE semaine prochaine pour pré-avis.
- 6) ZAE : obligation de nommer la voie nouvelle. Suggestion « impasse des Chapotines ». Accepté à l'unanimité.

Ce sera l'occasion de faire faire les plaques de numéros pour la zone (25).

Il faut prendre une délibération pour cette création de voie.

Rythmes scolaires

La dérogation pour la semaine de 4 jours nous avait été accordée pour 1 an. Pour la rentrée de septembre 2018, nous devons maintenant refaire une demande de dérogation au DASEN (cette fois-ci la dérogation devrait être pour 3 ans).

Un sondage est en cours auprès des parents (oui ou non pour le maintien de la semaine de 4 jours) ; un conseil d'école extraordinaire devra aussi avoir lieu pour se positionner sur le sujet. Le conseil municipal doit aussi se prononcer. Nous devons ensuite faire parvenir notre demande de dérogation, argumentée, avant le 15 janvier 2018.

A l'unanimité le conseil municipal est favorable au maintien des 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi). La délibération sera annexée à notre courrier au DASEN.

Convention de mise à disposition de Philippe André au SRB

Selon estimation du maire, 2 jours par mois. Il serait payé par le SRB et accomplirait des tâches en relation avec l'assainissement (entretien Step). Prendre une délibération pour autoriser le SRB à utiliser Philippe.

Les jours devront être déterminés et le travail « bien cadré ».

En 2018, Gérard et Philippe devront travailler en équipe pour certaines tâches. Jean-François souligne qu'il va être intransigeant car il en va de la sécurité de chacun ; il faudra aussi les équiper de vêtements & protection de sécurité.

Modification montant ligne budgétaire

Délibération pour prévoir une somme au budget 2017 afin de payer les factures en début d'année 2018.

Divers

- 1) Traversée de route Chez les Ruhin (vers chez Louis Dupraz). Travaux effectués par P. Degenève. Devis 15'000€ H.T. de Filière enrobage. OK, validé.
- 2) Chiffrage demandé à EFAGE pour les routes de Chez Sommeiller, La Corbière suite aux travaux de la ligne à haute tension. Devis sera aussi demandé pour la route de La Crosse.
- 3) Rénovation de la salle des mariages : courrier du conseil régional confirmant une subvention de 25'000€ (grâce à Christelle Beurrier). Donc relancer les devis pour peinture, éclairage.
- 4) Délibération contre la fermeture des tribunaux de grande instance de Thonon et Chambéry.
- 5) Lecture d'un courrier de l'association des maires de Hte Savoie sur la baisse des dotations pour le financement de l'agence de l'eau- baisse de 25%, malgré le prélèvement maintenu sur les factures d'eau de chaque abonné.
- 6) Rappel de Martial Saddier sur l'adoption d'une proposition de loi des collectivités territoriales par rapport à la GEMAPI.
- 7) Salle des fêtes : le maire demande l'autorisation de faire faire une étude par la Société Lansard pour la production d'auto-consommation d'électricité photovoltaïque. OK de tous.
- 8) Bon cadeau pour Loïc 300€ pour l'achat d'une tablette. Pour rappel : il a fait des travaux d'intérêt général sur la commune. Il a vraiment fait du bon boulot, très efficace. Donc ce bon cadeau sera un geste de remerciement.
- 9) Distribution des brioches pour les retraités de la commune : samedi 23.12.
- 10) Réunion de travail PLU avec ADT le 20.12. Importance de la participation de tous les membres du conseil.
- 11) Baux pour les appartements : rembourser les cautions perçues par la mairie. Problème à régler : chauffage à La Corbière (4'000€ de fuel pour 1 année).

Forêt

- a) Coupe sur Vuan : par terre
- b) Le 4.09, lors de la vente des coupes à Rumilly, le boycott des scieurs avait fait capoter les ventes. Maintenant notre coupe a été vendue de gré à gré, achetée par Betemps de Bonneville, bien vendue par rapport au prix de retrait.
- c) Discussions en cours entre l'association régionale des scieurs et la COFOR.
- d) Formation organisée par la Safer le 6.12 : le droit de préemption ne peut se faire que sur les parcelles en contigüe d'une parcelle communale. Il est important que toutes nos parcelles soient au régime forestier.
- e) Le débardeur Delucinges a descendu du bois à Curseilles sans prévenir la commune, donc pas d'état des lieux de fait.
- f) Animation Natura 2000 par un intervenant, pour les écoles. Voir avec la conseillère pédagogique qui s'occupe de St André si on peut le faire. Intéressant de sensibiliser les enfants.

Fin de la réunion à 11h30, suivie par les vœux au personnel communal.